## Ecole du Mervelet à Genève

## Tout en bois, entre ville et jardin

L'ancienne cité-jardin du Mervelet poursuit sa densification. Pour faire face aux nouveaux besoins, la Ville de Genève prévoit une école primaire à l'échelle de ce quartier bicéphale. Dévoilé début mai, le projet lauréat du concours d'architecture assure avec finesse le dialogue entre contexte paysager et grands ensembles de logement.



L'école du Mervelet, côté parc flanqué d'un escalier donnant accès aux terrasses.

ituée entre Balexert et la Servette. l'ancienne cité-jardin genevoise du Mervelet est appelée progressivement à voir ses villas des années 1930 disparaître au profit d'un programme de densification initié en 2006. Plus d'un millier de logements ont vu le jour depuis 2015, tandis que 1500 habitations sont prévues d'ici à 2030, soit l'arrivée de guelgue 350 élèves de 4 à 12 ans. Lauréat du concours d'architecture de l'école de 18 à 20 classes prévue pour 2028, le jeune bureau parisien Daphné Karaiskaki Architecture (DKA) a parfaitement compris la nécessité de créer une articulation harmonieuse entre les deux différentes morphologies du quartier, tout en sauvegardant les arbres, considérés comme faisant partie du patrimoine.

«En regard du programme ambitieux et des contraintes de la parcelle (LCI, topographiques, écologiques), la proposition retenue à l'unanimité apporte avec finesse et pragmatisme une solution à la complexité du thème», indique la présidente du jury, Anne-Catherine Javet.

Organisé en différentes hauteurs, le volume érigé sur une base carrée de cinq étages s'aligne avec les grands immeubles de l'avenue de Riant-Parc. Le socle qui contient la salle de sport, le restaurant, ainsi que les locaux mutualisés à disposition du quartier et de ses associations sportives et culturelles, renforce l'aspect public du bâtiment. Côté parc et zone de villas, le volume se réduit afin de mieux communiquer avec l'espace vert et arboré environnant. La surface minérale qui encercle le bâti comporte

un préau qui s'ajoute au parc public, planté de deux cèdres majestueux, également ouvert aux élèves. Des étages, on accède directement à deux terrasses qui offrent la possibilité de certains cours donnés en plein air. Très compacte afin de limiter tant l'empreinte sur le terrain que les coûts, l'école - d'une surface utile de 14 800 m² - a également contraint l'occupation du soussol dédié à la salle de sport semi-enterrée et aux locaux techniques.

La structure du bâtiment sera à 95% en bois, sur un sous-sol en béton. «Le principe constructif simple ne nécessite pas un effort statique important», indique l'architecte. La trame de piliers permet une organisation flexible des salles de classe ordinaires et des classes spéciales. La peau protectrice est un revêtement ventilé en aluminium, qui ren-

force l'apparence légère de l'ensemble. La fine structure métallique sert de support aux stores en toile, créant une profondeur diaphane et un jeu d'ombres subtil sur la façade.

## Deux villas pour le parascolaire

Au même titre que la végétation, la parcelle a un riche passé représenté par deux villas patrimoniales des années 1925-1930, dont le destin a fait partie du concours d'architecture. L'une d'elles, avenue de Joli-Mont 17, est l'œuvre de l'architecte Louis Vial, connu notamment pour sa collaboration avec Maurice Braillard. Celle de l'avenue de Riant-Parc 21, est signée par Paul Perrin (l'Alhambra). Restaurées, elles accueilleront sur 320 m<sup>2</sup> les activités parascolaires, pour lesquelles «les demandes en ville ont progressé de 50% en dix ans et de 15% l'an dernier», observe Christina Kitsos, conseillère administrative de la Ville en charge de la Cohésion sociale.

Le choix du maître d'ouvrage ne s'est pas ≦ [ arrêté à des solutions traditionnelles. A l'heure où l'arbre est érigé en symbole de la transition écologique et où «il oblige à réfléchir autrement, ce projet qui intègrera également un centre médico-pédagogique (CMP) préfigure ce que l'école pourra être à l'avenir», ajoute la magistrate. La politique scolaire est de prévoir, afin de remplacer les pavillons modulaires transitoires par une stratégie d'acquisition de terrain et de rénovation des établissements existants, relève sa collèque Frédérique Perler, à la tête du Département de l'aménagement et des constructions. A moven terme vont voir le jour le groupe scolaire des Vernets, la rénovation et l'extension de l'école Liotard et la rénovation de l'école des Charmilles.

Les phases d'études de l'école du Mervelet débuteront cet été et le chantier devrait démarrer au printemps 2026 pour une ouverture prévue à la rentrée 2028. Pour accueillir les élèves d'ici là, des pavillons



Daphné Karaiskaki, du bureau DKA, présente le projet lauréat.

modulaires seront occupés dès la rentrée prochaine. ■

**VIVIANE SCARAMIGLIA** 



